

Le Président

Charleville-Mézières, le **03 FEV 2021**

Direction de la Modernisation de l'Action Publique Locale
Service commun Assemblées/Juridique
Tél : 03.24.32.40.60

Objet : Convocation Conseil communautaire
Réf : DMAP/2021/008

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **séance dématérialisée du Conseil Communautaire**, qui se tiendra le **Mardi 9 février 2021 à 18h00**.

La présente convocation est faite conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 prise en application de la loi d'urgence sanitaire visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux permettant la réunion dématérialisée du Conseil communautaire.

La séance sera tenue en visioconférence ou, à défaut, en audioconférence c'est à dire via téléphone. La réunion sera organisée sur l'outil ZOOM. Le lien d'accès et le numéro de téléphone se trouvent dans le courriel accompagnant la présente convocation. Le public pourra assister au débat en direct via la page FACEBOOK d'Ardenne Métropole (page publique en accès libre).

ORDRE DU JOUR

JURIDIQUE ET ASSEMBLEES

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil communautaire des 29 septembre, 27 octobre, et 25 novembre
2. Compte rendu des décisions prises par le Bureau communautaire
3. Compte-rendu des décisions prises par le Président
4. Désignation en commissions thématiques et mise à jour du nombre de membres
5. Tiers et satellites : nouvelles désignations
6. Pacte de gouvernance et de confiance

FINANCES

7. Fonds territorial communautaire
8. Attributions de compensation provisoires 2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9. Nouveau dispositif d'aide à destination des jeunes entreprises
10. Création d'une société d'économie mixte locale « énergies renouvelables »

POLITIQUE DE LA VILLE

11. Mise en place du dispositif « Intervenant Social en Commissariat » (ISC)

HABITAT DURABLE

12. Reconstitution du dispositif « Habitat Intergénérationnel » et de l'aide à la réalisation de travaux de rafraîchissement pour les propriétaires accueillants

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

13. Statuts du syndicat mixte Campus Sup Ardenne
14. Subvention à l'école de commerce Y-Schools
15. Subvention 2020 à l'Université de Reims Champagne Ardenne

SANTÉ

16. Désignation des représentants d'Ardenne Métropole au sein du conseil de surveillance du Groupement de Coopération Sanitaire de l'Hospitalisation à Domicile (GCS HAD) des Ardennes

GRAND CYCLE DE L'EAU

17. Désignation du représentant d'Ardenne Métropole à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
18. Contrôles de conformité des branchements d'assainissement collectif et des installations d'assainissement non collectif
19. Contrôle périodique des Points d'Eau Incendie (PEI)
20. Programme pluriannuel d'investissements d'eau et d'assainissement
21. Aides financières aux branchements d'assainissement

PRÉVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

22. Convention de partenariat compostage partagé : Ardenne Métropole - Valodéa - Communes membres intéressées

RESSOURCES HUMAINES

23. Création d'un poste d'intervenant social en commissariat
24. Adaptation du tableau des effectifs

SPORTS

25. Subventions sport de haut niveau 2021

Je vous remercie d'être présent.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.



Le Président

Boris RAVIGNON